



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de relance économique

Question au Gouvernement n° 3047

Texte de la question

POLITIQUE DE RELANCE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à Mme Olivia Gregoire.

Mme Olivia Gregoire. C'est avec une certaine émotion et au nom de l'ensemble du groupe La République en marche que j'exprime notre hommage à la mémoire de Claude Goasguen, avec qui j'ai eu l'honneur de grandir et de qui j'ai beaucoup appris. En mémoire de Claude, de sa carrure, de sa voix, de son savoir et du droit romain – ils faisaient partie des rares à maîtriser un savoir aujourd'hui perdu –, je voudrais lui dédier cette citation de Virgile, tirée de L'Énéide, qu'il m'avait apprise : « *audaces fortuna juvat* », soit « la chance sourit aux audacieux ». (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR, MODEM et UDI-I.)

M. Sébastien Jumel. Elle sourit aussi aux riches !

Mme Olivia Gregoire. Il était résolument un audacieux, dont je garderai en mémoire les sacrés « coups de gueule », qui, je n'en doute pas, nous manqueront sur tous les bancs.

Monsieur le ministre de l'économie et des finances, le Gouvernement a réagi vite et fort à la pandémie, en soutenant la trésorerie de plus de 500 000 entreprises avec le prêt garanti par l'État – PGE –, en élargissant, dans deux lois de finances rectificatives, le fonds de solidarité, en prolongeant ce dernier jusqu'à la fin de l'année pour certains, mais aussi en assurant le chômage partiel à plus de 12 millions de salariés.

Le temps du soutien date presque déjà d'hier, et nous devons imaginer, demain, celui de la refondation. Aujourd'hui, l'urgence est à la relance. Les propositions de plans de relance se multiplient, plus ou moins adaptées et inspirées ; la Commission européenne a accompli un pas historique, en proposant, à l'instigation de la France et de l'Allemagne, l'émission d'une dette mutualisée.

M. Pierre Cordier. D'autres pays n'en veulent pas !

Mme Olivia Gregoire. Nous voyons également, en 2020, le recyclage de propositions de 2017 voire de 2012. Tout le monde réfléchit à son plan de relance, mais c'est celui du Gouvernement qui est attendu, monsieur le ministre.

La nature et la forme de la relance que votre plan choisira détermineront celles de la reprise. (*Protestations et murmures sur les bancs des groupes SOC et EDS, dont plusieurs membres montrent la pendule.*) Au-delà des plans sectoriels, comment comptez-vous scander les prochaines semaines en vue du plan de relance ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. Mes chers collègues, ne vous indignez pas d'un dépassement de temps de parole de quinze secondes, justifié par l'hommage rendu à notre collègue Goasguen ! La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances*. Vous l'avez rappelé, nous avons apporté une réponse immédiate et située à la hauteur des enjeux aux salariés et aux entreprises, touchés par une crise qui entraînera, en France, la récession la plus grave depuis la seconde guerre mondiale, de 11 points de PIB en 2020.

Nous entrons désormais dans un deuxième temps de la réponse, celui de l'accompagnement de tous les secteurs les plus durement touchés. Avec le Premier ministre et le Président de la République, nous avons commencé de mettre en place des plans sectoriels, destinés à accompagner le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, l'industrie automobile – dont le plan a été annoncé par le Président de la République la semaine dernière –, l'aéronautique – qui bénéficiera d'un plan ambitieux que nous présenterons la semaine prochaine avec le Président de la République –, la tech – afin que les acteurs du numérique ne rachètent pas nos start-up –, le bâtiment et les travaux publics : toutes ces mesures de soutien feront partie d'un troisième projet de loi de finances rectificative, que nous présenterons, avec le ministre de l'action et des comptes publics, le 10 juin prochain en conseil des ministres.

Puis viendra un troisième temps, celui de la relance nationale. Celle-ci devra être audacieuse et refaire le lien avec notre politique économique pour l'offre, les entreprises, la compétitivité et l'innovation, parce que cette politique, vous pouvez en être fiers sur les bancs de la majorité, était un succès : en effet, la France avait, avant la crise, l'un des taux de croissance les plus élevés de la zone euro, à 1,5 % du PIB. La relance devra être coordonnée avec tous nos partenaires européens et devra être verte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe Agir ens.*)

Nous voulons saisir l'occasion de cette relance pour transformer notre modèle économique, afin qu'il devienne décarboné, respectueux de l'environnement et conforme aux attentes de l'immense majorité de nos concitoyens. Faisons de cette crise la chance d'un rebond vert pour notre économie !

Données clés

Auteur : [Mme Olivia Grégoire](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3047

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)